

**ASSOCIATION**  
**“ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L’ENFANT” (E.B.E.)**  
**ATAKPAME-AGBONOU (QUARTIER CAMPEMENT)**



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022**

Récépissé N° 0427 /MATDCL/ SG /DLPAP/ DOCA/ 2012 ; Tél. : 91 95 04 03 ; BP : 60 Atakpamé - Campement;

[villagedelajoietogo@gmail.com](mailto:villagedelajoietogo@gmail.com)

[www.villagedelajoietogo.org](http://www.villagedelajoietogo.org)

## **SOMMAIRE**

<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
<i>Annexes:.....</i>	<i>02</i>
<i>Sigles et Abréviations : .....</i>	<i>03</i>
 <i>EBE : ENSEMBLE POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT</i> 	
<i>I- Présentation de l'Association : .....</i>	<i>05</i>
 <i>II- Partenaires Techniques et Financiers de l'Association : .....</i>	 <i>07</i>
 <i>CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS "LE VILLAGE DE LA JOIE"</i> 	
<i>I- Présentation du Centre, cible, capacité d'accueil :.....</i>	<i>08</i>
<i>II- Niveau Administratif : .....</i>	<i>10</i>
<i>III- Organisation des Activités internes du centre : .....</i>	<i>13</i>
<i>IV- Autres Actions : .....</i>	<i>31</i>
 <i>Activités en milieu semi-ouvert et ouvert :.....</i>	 <i>34</i>
<i>V- Evaluation des Activités : .....</i>	<i>42</i>
 <i>CONCLUSION:.....</i>	 <i>44</i>

**ANNEXES**

- I- Tableau des atelier de formations 2022**
- I-A Liste des volontaires internationaux**
- II- Tableau des formations effectuées pour le personnel en 2022**
- III- Liste des nouveaux cas accueillis en 2022**
- IV- Liste des enfants présents au centre au 31/12/2022**
- V- Statistiques des cas présents au « Village de la Joie » au 31/12/2022**
- VI- Répartition des enfants par tranche d'âge**
- VII- Cas traités à l'infirmierie du centre /maladies les plus fréquentes/  
Visites professionnelles/prestations hospitalières pour l'année 2022**
- VIII- Prestations preventives effectuées en 2022**
- IX- Liste des thèmes de causeries pour les enfants**
- X- Liste des projets de vie personnalisés (PVP) rédigés en 2022**
- XI- Liste des enfants qui ont obtenu l'ordonnance de placement**
- XII- Demande d'ordonnance de placement en cours**
- XIII- Les récapitulatifs des contributions en espèce**
- XIV- Tableau des dons en nature reçus en 2022**
- XV- Liste des enquêtes sociales et vérifications effectuées en 2022**
- XVI- Liste des enfants réinsérés en 2022**
- XVII- Liste des enfants en transit**
- XVIII- Liste des enfants accueillis en internat à la rentrée scolaire 2022/2023**
- XIX- Tableau des émissions animées en 2022**
- XX- Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2022**

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**MASPFA** : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

**DGPE** : Direction Générale de la Protection de l'Enfant

**DRASPFA** : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

**DPASPFA** : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

**DRPE/Plateaux** : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux

**E.V.** : Enfants Vulnérables

**E. Rue** : Enfants de Rue

**E.A.** : Enfants Abandonnés

**O.M.** : Orphelin de Mère

**O.P.M.** : Orphelin de Père et de Mère

**O.P.** : Orphelin de père

**M.M.M.** : Mère Malade Mentale

**M.H.** : Mère Handicapée

**P.V.P.** : Projet de Vie Personnalisé

**E.B.E.** : Ensemble pour le Bien être de l'Enfant

**V.D.J.** : Village De la Joie

**BNCE** : Bureau National Catholique pour l'Enfant

**CEET**: Compagnie Electrique du Togo

**EPP**: Ecole Primaire Publique

**EPC**: Ecole Primaire Catholique

**UMMI**: Union Médicale Missionnaire Italienne

**FAK**: Foyer Avenir Kamina

**CHR**: Centre Hospitalier Régional

**CMS**: Centre Médical de Santé

**CEG**: Collège d'Enseignement Général

**DRE-P**: Direction Régionale de l'Enseignement - Plateaux.

**PASPEV** : **Projet d'Accompagnement des Structures de Protection des Enfants Vulnérables**

**CNAET** : **Comité Nationale d'Adoption d'Enfant au Togo**

**ASET** : **Association Solidarité Enfants du Togo**

**RESAEV -TOGO** : **Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables au Togo**

# E.B.E. Ensemble pour le Bien-Etre de l'enfant

## I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'Association : E.B.E. Ensemble pour le Bien Etre de l'enfant.

Adresse : BP. : 60 -Atakpamé (Préfecture de l'Ogou).

Tel. : 00228 91 95 04 03.

*villagedelajoietogo @ gmail.com*

*www.villagedelajoietogo.org*

Créée le 02/08/2011 lors de l'Assemblée constitutive à Atakpamé et enregistrée sous le n° 0427/MATCL/SG/DLPAP/DOCA du 12 avril 2012 au Ministère de l'Administration Territoriale, l'Association E.B.E est localisée dans la Région des Plateaux précisément à Atakpamé quartier Agbonou Campement (préfecture de l'Ogou).

Son but est d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-économique, physique, morale et psychologique des enfants orphelins et vulnérables au Togo en général et ceux des Plateaux en particulier.

Dans le contexte légale et réglementaire internationale et nationale dans lequel s'inscrit la politique de protection de l'enfant au Togo en matière des centres d'accueil, marqué par :

- La convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.
- La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant adoptée en juillet 1990 ;
- La loi n° 2007-017 du 6 juillet 2007 portant code de l'enfant ;
- Les lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants, adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 2009 ;
- Le décret n° 2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo, en application de l'article 400 du code de l'enfant ;



-Et vu Le besoin ressenti dans le contexte social d'un environnement protecteur en faveur des enfants vulnérables, L'Association E.B.E, pour réussir dans sa mission, a mobilisé ses ressources pour se doter d'un Centre d'Accueil résidentiel de longue durée, "Le Village de la Joie" pour répondre à la nécessité d'une prise en charge de remplacement provisoire et subsidiaire des enfants vulnérables, lorsque la

garde familiale est défaillante ou non en mesure d'assurer l'intérêt supérieur de l'enfant.



Plusieurs autres activités sont réalisées sur le terrain en faveur des enfants en situation difficile.

Le présent rapport fait ressortir les activités menées par l'Association au cours de l'année 2022 : en premier lieu les activités de différente nature (sanitaire, éducative, pédagogique, administrative ....) réalisées pour la gestion du centre ainsi que les visites, les apports, les résultats atteints. Le rapport prend ensuite en compte les multiples ultérieurs projets et activités réalisés en milieu ouvert et toujours en faveur des enfants vulnérables.

Le rapport s'achève par un aperçu sur les difficultés rencontrées au cours de l'année ainsi que les perspectives pour l'avenir.

## II. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE L'ASSOCIATION

### 1- Partenaires Nationaux

**Au niveau national l'association collabore avec les services suivants :**

MASPFA : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;  
 DGPE : Direction Générale de la Protection de l'Enfant ;  
 DRASPFA : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;  
 DPASPFA : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;  
 DRPE/Plateaux : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux ;  
 La Brigade des gendarmeries de la Région des Plateaux ;  
 Le Commissariat de police de la région des Plateaux ;  
 L'Inspection de l'Enseignement Secondaire ;  
 L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;  
 DRE-P : Direction Régionale de l'Education - Plateaux ;  
 La Mairie d'Atakpamé ;  
 ONG CREUSET -TOGO à Sokodé ;  
 CHR Atakpamé ;  
 CMS « Bon Secours » Agbonou - Atakpamé ;  
 CMS "Anna Maria" Agbonou- Atakpamé ;  
 CMS « Piscine de Siloé » Agbonou-Campement ;  
 ONG "CASA" Adéticopé (LOME) ;  
 CREJE-ATAKPAME ;  
 CEG Agbonou- Campement ;  
 EPP- CEET Agbonou -Campement ;  
 "EPC Sacré Cœur " Atakpamé Agbonou ;  
 Association "Terre de l'Espoir Afrique"-Atakpamé.

### 2- Partenaires Internationaux

Sur le plan international EBE a bénéficié des soutiens des partenaires suivants :

Association "les Amis du Togo " ODV -Verona (Italie) ;  
 Fondation "PRO.SA"(Italie) ;  
 Association "Coup de cœur " -Strasbourg (France) ;  
 ONG GAIA -Bretagne (France) ;  
 Paroisse « Saint Maurizio Martire »-Redondesco (Italie) ;  
 Congrégation "Servantes de Sacré-Cœur de Jésus Agonisant "-Lugo (Italie) ;  
 Gruppo "Pedrollo"- Verona (Italie) ;  
 Union Médicale Missionnaire Italienne (UMMI) Verona (Italie) ;  
 Paroisse "saint Bartolomeo" Bagnara (Italie) ;  
 Association Mile ONLUS-Bancole di Porto Mantovano (Italie) ;  
 Mr PULICI Pietro-MERATE (Italie) ;  
 Association ASET- Bretagne (France).  
 AVIAT -Imola (Italie)  
 Association" Il germoglio"-BERGAMO (Italie)  
 Association MILE ODV - Italie



## CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS " LE VILLAGE DE LA JOIE "

### I- PRESENTATION DU CENTRE, CIBLE, CAPACITE D'ACCUEIL

**a)Présentation** : La structure d'accueil pour enfants dénommée « le Village de la Joie » est un Centre d'accueil résidentiel de longue durée. Basé à Atakpamé dans le quartier Campement, le Centre accueille les enfants de 0 à 8 ans pour une durée maximale de trois ans et a pour mission d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie physique et psychologique des enfants orphelins et vulnérables.

Chaque année le centre est sollicité pour accueillir, protéger et éduquer des enfants vulnérables pour une période déterminée. Ces enfants sont pour la plupart envoyés par les services sociaux, les Tribunaux des Mineurs, la Police, les leaders communautaires et religieux, ONG, etc.



**b) La Cible** : Le Centre accepte tout enfant togolais, sans discrimination d'ethnie, de sexe, de langue, de religion, et d'origine sociale, qui se trouve dans l'une des situations ci-dessous mentionnées (cf. Article 276, code de l'enfant) :

enfants orphelins totaux ou de mère en situation difficile ;

enfants abandonnés ;

enfants négligés ;

enfants victimes de maltraitance.



**c)La capacité** : la structure a une capacité d'accueil de 60 places ainsi réparties par tranches d'âge :

0 - 18 mois : 15 places ;

- 18 - 24 mois : 09 places ;
- 24 - 48 mois : 13 places ;
- 5 -10 ans : 15 places pour les garçons, 8 places pour les filles

**d) Autres services :**

Conformément à sa mission en faveur de tout enfant vulnérable, le centre assure le service d'accueil aussi pour :

- des séjours de courte durée (transit) ;
- des services en milieu semi ouvert et ouvert (internat et garderie) ;
- un service d'assistance à domicile pour tous ces cas qui peuvent bénéficier des appuis alimentaires ou sanitaires du centre sans être intégrés dans la structure.

La collaboration et confrontation avec les services étatiques de protection de l'enfant (DGPE, Service de l'Action Sociale, Tribunal des Mineurs) constituent un point incontournable et essentiel de son activité de protection des enfants en danger.

Etant enlevées les mesures barrières imposées par le gouvernement contre le covid 19, les activités du centre, surtout en milieu ouvert ont repris leur normalité au cours de l'année 2022.



## II NIVEAU ADMINISTRATIF

### 1- Procédures administratives

A. VDJ s'est engagé dans le projet PASPEV depuis trois ans pour accéder au statut de centre performant.

✓ **Le projet PASPEV-Togo**, Projet d'Appui aux Structures de Protection des Enfants Vulnérables au Togo, est le fruit de l'initiative conjointe de l'association CREUSET-TOGO et de RESAEV -TOGO (Réseau des structures d'Accueil des enfants vulnérables au Togo) et de leurs partenaires, l'association allemande Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) et la Coopération Allemande (BMZ) ; le projet a une durée triennale et prendra fin dans les premiers mois du 2023 ; sa finalité est de renforcer la protection des enfants dans six structures d'accueil du Togo, amener les centres adhérents à accéder à l'échelle de centres performants à travers le transfert de compétences et les appuis divers.

✓ Durant toute l'année 2022, le centre a mené beaucoup d'activités avec PASPEV qui ont permis à la structure d'améliorer considérablement ses organisations administrative et pédagogique.

✓ Parmi les activités effectuées nous citons :

- Participation à l'atelier de recyclage sur la formation du personnel des centres pour « l'accueil et l'accompagnement des enfants vulnérables », à Sokodé en février 2022.

- Restitution de l'atelier de formation à l'équipe éducative.

-Trois Visites reçues (en janvier, février, septembre) de l'équipe de CREUSET TOGO en

mission (conduite par le Coordonnateur de PASPEV) dans le cadre du suivi des activités de PASPEV .

l'objet de ces visites :

- Suivi et contrôle financier des AGR,
- vérification des pièces comptables de PASPEV en AGR (agriculture, élevage, stockage).

-Le centre a accueilli également la mission conjointe DGPE, CNE, CREUSET le 18/07/2022. Cette mission conjointe a évalué les acquis de PASPEV selon les 08 critères en lien avec l'agrément.

-Accompagnée par l'équipe de CREUSET, la chargée de projet du partenaire KiRA en mission a rendu visite à VDJ dans le cadre du projet. Elle a notamment :

- Visité le centre VDJ et ses AGR,
- vérifié les documents pédagogiques (en l'occurrence le projet pédagogique),
- Echangé avec les responsables du centre sur les acquis de PASPEV.

-Table ronde sur les acquis du projet PASPEV : 14/12/2022 et Restitution à l'équipe éducative.







### Mission conjointe en visite au Vdj

Ces formations et visites ont permis au centre de renforcer davantage ses capacités à bien se conformer aux Normes et Standards applicables aux centres d'accueil.

- ✓ A noter que le centre a déposé depuis juillet 2021 à la DRAS-Atakpamé son dossier pour la demande d'agrément, dans le souhait de pouvoir bénéficier bientôt d'une reconnaissance étatique. Le suivi est régulièrement effectué par le socio-pédagogue du centre.
- ✓ La collaboration avec le chef du quartier continue, grâce au projet PASPEV, sur des bonnes bases collaboratives surtout pour la gestion de nos activités en milieu ouvert.



**B.** la Direction, continue aussi la collaboration avec le Cabinet de Conseils en Management, de Gestion, Formation et Assistance Comptable et Fiscale (SYNEX), pour un accompagnement sur le plan comptable et fiscale ; cela a permis à la structure d'avancer dans la réglementation de plusieurs procédures administratives, comptables et fiscales .

**C.** Le Comité de Direction a continué son rôle d'accompagnement de la Direction dans la prise des décisions pour le centre, par des réunions périodiques et à chaque fois que le besoin se fait sentir (réunions extraordinaires).

**D.** VDJ a aussi participé à :

- Atelier de formation sur les procédures opérationnelles standardisées de prise en charge des enfants victimes de violence, abus et exploitation, organisé par la DGPE ;
- Atelier de formation des membres du cadre préfectoral des acteurs de protection de l'enfant, organisé par la DRAS/Plateaux .

Le centre a rédigé, comme chaque année :

- le rapport d'activités 2021,
- le plan d'action prévisionnel 2022,
- le rapport financier pour l'année 2021 et le budget prévisionnel 2022 ;

Régulières sont les relations du centre avec les instances étatiques et de protection des enfants : le service local de l'Action Sociale, le Tribunal des Mineurs, la Mairie, pour la bonne marche des activités du centre.

## **ANNEXE I : Tableau des ateliers de formation 2022**

### **2- Le Personnel**

EBE -VDJ a réalisé ses activités en faveur des enfants vulnérables au cours de l'année grâce à la disponibilité d'une équipe nombreuse de plus en plus qualifiée constituée de 41 membres dont 25 femmes :

- une (01) Directrice et coordinatrice des projets, Juriste de formation ;
- deux (2) consultants ;
- un (01) responsable administratif et juridique ;
- un (1) socio-pédagogue ;
- un (1) assistant sociale ;
- un (1) psychologue, à temps partiel ;
- un (01) comptable ;
- une (1) secrétaire ;
- une (1) caissière et chargée du contrôle des stocks ;
- un (01) surveillant générale ;
- deux (2) surveillantes adjointes ;
- trois (03) Aides-soignantes, dont une religieuse ;
- un (1) assistant médical, à temps partiel ;
- trois (3) agents de cuisine ;
- onze (11) mère d'enfants, chargées de l'encadrement des enfants et de leurs besoins ;
- deux (02) Agents de sécurité ;
- un (1) coursier ;
- un (1) père d'enfants chargé de l'encadrement des enfants en âge scolaire et préscolaire;
- trois (03) maitres répétiteurs, chargés de la remise à niveau des enfants en âge scolaire ;
- deux (02) femmes chargées des linges et ménage
- une (1) chargée de la couture
- un chargé du contrôle des structures à temps partiel
- un chargé du contrôle électrique à temps partiel.



Un certain nombre de femmes et hommes journaliers et bénévoles, adhérent de l'**Amicale et Fraternité Internationale des Coopérateurs de l'Association E.B.E. (A.Fr.I.C.A. -E.B.E.)**,



dont la finalité est d'apporter de l'aide bénévole aux activités de l'association, apportent des coups de mains dans la gestion des activités.

L'enlèvement définitif des mesures barrières a permis d'ouvrir de nouvelles ses portes aux volontaires internationaux : 43 volontaires, de nationalités différentes, se sont alternés surtout grâce aux accords de collaboration et partenariat des associations « Terre de l'Espoir Afrique » du Togo, AVIAT d'Italie, ASET de France.



Volontaires en activités

## ANNEXE I-A : Liste des volontaires internationaux

### III. ORGANISATION DES ACTIVITES INTERNES

#### 1- Aménagement de locales et nouvelles structures

En 2022 nous avons réalisé les travaux suivants :

- ❖ Finalisation d'un espace récréatif (terrain de basket et espace jeux) ;
- ❖ Réalisation d'un forage alimenté par énergie solaire ;
- ❖ Démarrage des travaux pour la réalisation d'une salle de réunion et bibliothèque ;
- ❖ Deux (2) puisards de décharge des eaux usées ;
- ❖ Un (1) hangar de protection au niveau de l'espace sablonneux



- ❖ Aménagement du grand magasin avec ouverture d'une nouvelle porte de sortie



Forage



- ❖ Aménagement d'une terrasse ouverte finalisée à espace sèche-linge
- ❖ Travaux divers de finition et aménagement (carrelage, badigeonnage...)
- ❖ Réalisation d'un forage à pompe manuel sur les terrains de la ferme.



Pompe manuel sur les terrains de la ferme

## 2- Formation du personnel

Pour mieux encadrer et prendre soin des enfants qui sont sous sa protection au centre, le personnel d'encadrement a reçu plusieurs sensibilisations et renforcement de capacités venant des personnes ressources externes et internes.



L'ONG CREUSET -TOGO (basé à SOKODE) a contribué au renforcement de capacités de l'équipe éducative à travers le Projet d'Accompagnement des Structures de Protection des Enfants Vulnérables au Togo (PASPEV TOGO).



Chaque jour le personnel reçoit des sensibilisations, encouragements et motivations pour bien faire son travail.

41 membres du personnel dont 25 femmes, auxquels s'ajoutent les bénévoles ont bénéficié des formations portant sur 09 thèmes.

### **Annexe II : Tableau de formations effectuées pour le personnel en 2022**

L'équipe des animateurs chargée de l'encadrement des enfants en âge scolaire et préscolaire continue chaque semaine, sous responsabilité de la Directrice et du socio-pédagogue, les moments de planification hebdomadaire des activités. La présence, en temps plein, à côté des animateurs des figures du socio-pédagogue et de l'assistant social, a permis sûrement une amélioration de la qualité de l'encadrement, un meilleur suivi des activités et une réalisation plus conforme aux techniques éducatives ainsi que l'introduction puis gestion régulière des cahiers et registres pédagogiques.



la

### **3. Accueil des enfants**

Au début de l'année 2021 les enfants mineurs présents étaient 40 dont 16 filles et en fin d'année 51 enfants dont 25 filles et 26 garçons, avec les mouvements d'admission et réinsertion.

Le centre, dans sa politique de protection de l'enfant, privilégie toujours la famille, lieu idéal pour son développement harmonieux et qui permet à l'enfant d'évoluer et de grandir dans son propre contexte familial. Le placement en institution est donc limité au cas d'urgence et graves.

VDJ en 2022 a accueilli et protégé 16 enfants dont 09 filles, tous en provenance de la région des Plateaux.





Parmi ces enfants on note :

- 7 enfants orphelins de mère,
- 7 enfants dont la mère est affectée par des troubles mentales
- 2 enfants abandonnés

**En annexe III : Liste des nouveaux cas accueillis en 2022**

**En annexe IV : Liste des enfants présents au centre au 31/12/2022**

**En annexe V : Statistiques des cas présents au VDJ au 31/12/2022**

**En annexe VI : Répartition des enfants par tranche d'âge**

#### 4. Santé

##### a- Soins effectués

Trois agents de santé (dont 2 employés et un en stage) œuvrent en rotation 24h/24h et assurent les premiers soins des enfants internes ainsi que des cas à domicile, sous le contrôle d'un assistant médical présent au centre à temps partiel. Pour les analyses et cas de maladies plus inquiétantes, on se réfère aux CMS environnants (Bon Secours, Anna Maria, Piscine de Siloé) ou directement au CHR. Pour les situations plus graves on se réfère aux professionnels de la santé de Lomé ou d'autres villes. Chaque nouveau cas à son arrivée au centre est soumis à un bilan de santé général.

- Parmi les nouveaux nés (de 0 à 30 jours) et les nourrissons (1 mois à 2 ans) certains ont manifesté des difficultés d'alimentation (liées surtout aux conditions antécédent leur arrivé au centre) et il a été nécessaire intégrer des produits spécifiques de renforcement (ATPE et lait contre la malnutrition). Les problèmes récurrents de santé sont : les infections intestinales, la toux et le rhume, le paludisme.



- Pour les enfants au-delà de deux ans, les maladies les plus diffusées demeurent toujours les infections, la toux, le rhume, et les petites plaies provoquées pendant les jeux ;
- Pour les cas à domicile dans l'ensemble les maladies plus fréquentes sont : le paludisme, les infections intestinales, la toux et le rhume, l'anémie, la diarrhée.



Nous avons enregistré malheureusement deux décès : 2 cas à domicile, 1 pour des conséquences liées à la malnutrition et 1 pour des causes inconnues.

En novembre 2022 le centre a accueilli un'équipe de médecins volontaires italiens (association AVIAT), parmi lesquels 1 gynécologue, 2 dentistes, 2 médecins généralistes : leur présence a permis d'effectuer plusieurs consultations et soins pour les enfants du centre, le personnel et des personnes externes.

Tous ont bénéficié de consultations et médicaments, distribués gratuitement.



Médecins volontaires en activité

Nous soulignons que le personnel du centre peut bénéficier des services de l'infirmier, surtout pour les premiers soins en cas de maladie, contrôle de la tension et de la glycémie.

**Annexe VII : cas traités, maladies les plus fréquentes, visites professionnelles /prestations hospitalières pour l'année 2022.**

#### **b- Mesures de prevention**

La prévention contre le risque des maladies représente un aspect toujours important parmi les activités du centre et une mesure indispensable pour assurer au mieux la santé des enfants. En particuliers:

- tous les enfants sont soumis périodiquement à un déparasitage (Albendazole),
- tous les nouveaux nés et nourrissons sont soumis aux vaccinations prévues pour les différentes tranches d'âge (BCG, Polio Oral, Rota, Penta .....);
- les enfants en bas de 5 ans ont bénéficié des campagnes de distribution de Vit A et Albendazole ;
- 49 enfants ont bénéficié de la vaccination contre la rougeole ;
- 106 enfants ont bénéficié de la vaccination contre la polio.

**Prévention contre le COVID 19** : bien que les mesures barrières ont été enlevées, on continue les sensibilisations préventives aux enfants et au personnel contre le covid 19.

**En annexe VIII : Les prestations préventives plus importantes effectuées au cours de l'année 2022 aux enfants.**

## 5. Nutrition

Les enfants de 0 à 3 mois sont alimentés uniquement en lait ; la prise de bouillie enrichie (à base de maïs, ris, sorgho) commence à partir des 3 mois, et continue souvent même après le sevrage. A partir des six mois la bouillie est enrichie ultérieurement avec le soja. La prise de lait ou bouillie est effectuée sur demande de l'enfant, bien que dans le respect, pour le lait, de trois heures entre une prise et l'autre.

Le sevrage commence déjà avec la prise des bouillies vers le quatrième mois auxquelles on ajoute des préparations

homogénéisées en petits pots constituées de fruits, de viande ou poisson. Le passage à une alimentation solide est effectué progressivement à partir de 7 -8 mois (constituée surtout de pâte légère complétée avec des sauces gluantes).

Les repas pour ceux qui mangent

varient selon les jours et l'âge, conformément à un menu hebdomadaire (établi en accord avec les enfants plus grands) qui tient compte d'une répartition équilibrée en protéines, glucides, et vitamines.

Les enfants bénéficient de trois repas par jour et de deux goûters.







Les enfants scolarisés, pendant le temps des cours, bénéficient, en plus du petit déjeuner, d'un service cantine administré à l'école mais préparé au centre.



## 6. Activités socio-éducatives

Le centre Village de la Joie ne ménage aucun effort quand il s'agit de mettre ses enfants à l'aise. Les enfants résidents, ainsi que les journaliers, bénéficient d'un encadrement quotidien adéquat pour leur bien-être, grâce à l'engagement et la volonté de l'équipe éducative et grâce aussi à l'apport et disponibilité des volontaires internationaux, qui assurent un appui important pour l'encadrement des enfants. L'équipe, qui compte parmi ses membres un socio-pédagogue et un assistant social, a organisé, sur la base d'un programme élaboré hebdomadairement, des multiples activités socio-éducatives en tenant compte des âges, goûts et de toutes les dimensions de développement des enfants à savoir :

- Séances de lectures (club de lecture) suivis de concours
- Animation sportive
- Séances de coloriage
- Séances de jeux libres surveillés
- Jeux de Baby-foot toboggan, tourniquet, balançoire
- Causeries éducatives avec des thèmes intéressants et actuels

- Séances de vidéos partage
- Séances de ménage et entretien
- Séances d'apprentissage à la lessive
- Séances d'initiation à l'art culinaire
- Célébration de la Journée Internationale de l'Enfant Africain
- contes, chants et danses
- Séances d'études dirigées



- Séances de Cours de répétitions (dirigés par les animateurs internes et personnes ressources externes)

- Laboratoire de danses
- Séances de sport (athlétisme)
- Cours de guitare
- Jeux de football

- Séances de jeux de mots
- Initiation à la lingerie, au jardinage etc. pour permettre aux enfants de se familiariser avec les activités ménagères.
- Activités de peinture à la main : décoration de pneus
- Séances de piscine
- Séances de prières et examen de conscience.
- Séances de classe de chants
- Séances de sketches et scènes
- Célébration des fêtes de Noël et Pâques pour les enfants du quartier (brassage entre les enfants en milieu ouvert et ceux du centre).
- Organisation et animation de la fête des familles sur le thème « Artaban, roi de valeur » avec la participation des parents des enfants.





Environ 2560 séances d'animations et d'activités socioéducatives ont été organisées et animées par l'équipe éducative au cours de l'année.



Toutes ces activités manuelles, sportives, loisirs, récréatives ont été proposées avec et par le consentement des enfants discernants. Ceci a aidé l'équipe éducative à suivre les enfants dans leurs différents mouvements, à dépister leurs forces et les faiblesses, certaines qualités et défauts.

Tous les enfants qui ont transité au VDJ cette année, résidents et journaliers, ont été merveilleusement égayés. Ils ont retrouvé la sérénité, la joie et la stabilité.

Tout comme l'équipe éducative, les enfants de VDJ ont reçu plusieurs sensibilisations et formations dans les causeries tous azimuts. Ainsi à travers des thèmes enrichissants,

sketchs, scènes, devinettes, contes, histoires drôles, et charades adaptés à leurs différents âges et niveaux de compréhension, les enfants se réjouissent et changent de comportements. Les enfants ont donc bénéficié de 31 thèmes de causerie.

Actuellement les sensibilisations continuent sur le COVID-19.

### **Annexe IX: Liste des thèmes de causeries pour les enfants**

## **7. Ecoute et accompagnement psychosocial**

La réalisation des activités socio-éducatives permettent à l'équipe d'observer, déceler les besoins, écouter, dialoguer avec chaque enfant.

L'une des activités que l'équipe éducative de VDJ fait avec minutie au cours de l'année, c'est l'écoute et l'accompagnement psychosocial aussi bien des enfants que des parents.

### **7a. Ecoute des enfants**

Chaque enfant accueilli au VDJ arrive avec un tas de soucis, de problèmes. L'équipe éducative, en collaboration avec le psychologue, a donc pour mission d'aider ces enfants à avoir un équilibre psychologique et moral à travers leur écoute. C'est ainsi que l'équipe :

- a écouté 58 enfants dont 25 filles (en 82 séances d'écoute)
- a effectué 80 observations
- L'équipe de VDJ, en collaboration avec le psychologue, a évalué et rédigé 16 Projets de Vie Personnalisés (PVP) de 16 enfants.

La présence d'un psychologue du C.H.R., a temps partiel, contribue à améliorer le bien-être psychologique des enfants résidant à travers des entretiens et suivis réguliers des enfants ; dans ce contexte il a effectué :

- 101 entretiens individuels pour 44 enfants ;
- 65 activités de groupe;
- 17 séances d'observations cliniques avec les enfants nourrissons.

Ces différentes activités menées au cours des douze mois, ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Réduction du comportement agressif chez certains enfants identifiés auparavant
- Aider certains enfants à croire en leur potentiel intellectuel pour une réussite scolaire
- Augmenter l'intérêt pour le jeu collectif et d'équipe chez certains enfants
- Contribuer à l'autonomie des enfants surtout ceux les nourrissons
- faciliter la réinsertion familiale de certains enfants.

Avec la collaboration de leurs parents, ces enfants retrouvent peu à peu la joie de vivre à travers l'accompagnement psychosocial de l'équipe éducative et du psychologue.

### **Annexe X : Liste des PVP (Projet de vie personnalisée) rédigés en 2022**

## **8 Assistance juridique**

Village de la Joie s'active chaque année pour que Les enfants accueillis au centre jouissent d'une situation juridique régulière : acte de naissance ou jugement supplétif, ordonnance de

placement ou de main levée. Le Village de la joie sensibilise les parents afin de faire établir la naissance de leurs enfants ; souvent, devant la réticence de certains parents, il revient au centre de faire les démarches pour établir les jugements supplétifs.

En fin d'année 2022 les statistiques sont les suivantes :

- ❖ Sur 51 enfants en fin d'année 25 ont la naissance, 16 ont le jugement supplétif ;
- ❖ Sur les 51 enfants, 42 disposent de l'ordonnance de placement ; pour les restants, les dossiers sont en cours.
- ❖ Tous les enfants accueillis au centre sont signalés au service de l'Action Sociale de référence qui en autorise le séjour en attendant la régularisation des dossiers.

**En annexe XI: « Liste des enfants qui ont obtenu l'ordonnance de placement en 2022 ».**

**Annexe XII : « Tableau des demandes d'ordonnance de placement en cours »**

## 9. Accueil des visiteurs

L'accueil des visiteurs constitue une des activités effectuées au quotidien par l'équipe directive ; dans la plupart des cas l'objet des visites consiste en :

- ❖ demande d'assistance sociale de longue durée (placement, cas à domicile),
- ❖ demande d'aide financière,
- ❖ rencontre avec les familles,
- ❖ Visites de partenariat, contrôle et suivi,
- ❖ Remises de dons,
- ❖ Visites de courtoisie.

Parmi ces visites sont à remarquer les suivantes :

N°	Nom, Prénom, Titre	Objet de la Visite	Observations
	Mr SEBADO Koffi , Représentant du ministre de la communication	Visite du centre et remise du don	Félicitations
1	Equipe de la société NSCT	Visite du centre et remise du don à l'occasion de la fête de la femme	Félicitations
	DG de la Sté GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION -LOME	Visite du centre et remise du don	Félicitations
2	LABA K. FODOH ,Footballeur international,	Visite du centre et remise du don	Encouragements
3	Mme LEMOU Ayekinam, représentant DGPE/MASPFA, Mr ADODO , Représentant CNE,ONG CREUSET TOGO	Mission conjointe de suivi	Encouragements
4	Groupe de prière et d'évangélisation Jésus Christ lumière du monde	Visite du centre et remise du don	Encouragements
5	Maire de la ville d'Atakpamé, Mme KUIGAN Yawa et délégation UNIR	Remise de dons à l'occasion de l'anniversaire du parti	Encouragements



		politique UNIR	
6	Président et équipe association MALCOM X -OGO	Visite du centre et remise du don	Félicitations
7	Mr le chef KODJO Komlan, quartier IDIO TCHE -Campement	Visites de courtoisie et d'accompagnement	Plusieurs visites
9	ONG CREUSET-TOGO/SOKODE , équipe	Plusieurs visites/ vérifications de l'évolution du projet	Partenariat Projet PASPEV
10	NANOU Idrissa -DPAS OGOU	Plusieurs visites pour évolution projet Paspev / fin apparemment adoption international	Partenariat PASPEV et Procédure CNAET
11	DJATO Amente ,DPAS Akebou	Suivi des enfants placés	Encouragements
12	ADJONOU K. Joseph - Lion Club LOME: Ancien Maire ville d'Atakpamé	Visites d'information et remise des dons	Encouragements
13	NIEZ Thibaut et Sophie, responsables d'association Lumière des Enfants (adoption International)	Connaissance du centre et remise dons	Encouragements
14	PANOU Edem Cédric-Directeur Commerciale et Marketing GTA Assurance Vie	remise de dons	Félicitations
15	Association TOGO KIDS HOPE	Connaissance du centre et remise dons	Félicitations
16	D.G. Canal + et son équipe	Connaissance du centre et remise dons	Félicitations
17	D.G. société MAERSK et son équipe	Connaissance du centre et remise dons	Félicitations
18	Mme Louise, représentante l'association allemande Kinderrechte Afrika e. V (KIRA) et équipe CREUSET-PASPEV	Visite de suivi-PROJET PASPEV	Encouragement
19	Société CMA CGM - D.G. et une délégation	Visite et remise de dons	Félicitations et encouragements



Visite du footballeur LABA Fodoh



### 9a. Demande d'assistance

Nombreuses sont les demandes d'aide provenant de l'extérieur :

- ✓ 99 demandes de soutien financier ou alimentaire ;
- ✓ 26 demandes de placement ;
- ✓ 75 demandes d'emploi

Chaque demande est objet d'étude, vérification, évaluation avant d'être accepté ou rejetée.

### 9b. rencontre avec les familles

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les membres des familles biologiques des enfants accueillis afin de préparer la réinsertion du mineur, ainsi qu'avec les familles des enfants réinsérés ou des cas à domicile pour d'utiles conseils relatifs à l'encadrement et accompagnement psychosocial des enfants.

### 9c. Dons et contributions

Nombreux ont été les dons en espèces et en nature (vivres et non vivres). Les contributions en espèces donnent un total de 2 918 450 ; les dons de différente nature, capitalisés donnent un montant de 5.817.095 FCFA, qu'on peut répartir de la manière suivante :

TYPE DE DON EN NATURE	CAPITALISATION
LAIT POUR NOURRISSON	1 134 100 FCFA
ALIMENTAIRES PERISSABLES	466 000 FCFA
ALIMENTAIRES DE LONGUE DUREE	3 021 350 FCFA
MEDICAMENTS	251 170 FCFA
SAVONS, DETERGEANTS	389 675 FCFA
DON D'AUTRE NATURE (JOUETS, ACCESSOIRES, LINGERIES, HABILLEMENT .....	554 800 FCFA
DONS EN ESPECES	2 918 450 FCFA
<b>TOTAL</b>	<b>8 735 545 FCFA</b>

Ces dons ont contribué d'une manière importante la réalisation des activités du centre, surtout sur le plan alimentaire.

En ANNEXE XIII les récapitulatifs des contributions en espèces

En ANNEXE XIV Les récapitulatifs de dons en vivres et non vivres.



Don de Lion Club



Don de la Société MOUTAI



Visite-don de CANAL+

## 10. Recherches sur le terrain

Dès leur arrivé au centre, il devient important de connaître l'histoire de chaque l'enfant, identifier les liens familiaux, établir un contact continuél avec la famille biologique. Il est aussi fondamental de faire des recherches sur le terrain des familles dont l'identité est inconnue ou dont le lien avec l'enfant s'est affaibli dans le temps.

L'une des activités que le centre effectue avec régularité dans ce contexte c'est l'enquête sociale. Cela permet de découvrir le milieu de vie originaire de certains enfants, les conditions réelles de la famille, l'éclaircissement de leurs tristes histoires. L'enquête sociale (ou de moralité) a concerné aussi certains membres du personnel du centre afin de mieux les connaître, pour le bon fonctionnement du centre.



L'équipe a donc réalisé 90 enquêtes sociales réparties comme suit:

- 15 sur les enfants résidents,
  - 75 sur les cas à domicile,
- Pour trois enfants du centre les vérifications effectuées ont permis de retrouver la famille biologique ou de rétablir le lien.



Une famille retrouvée



enquête au domicile

En annexe XV : « Liste des enquêtes sociales pour l'année 2022 ».

### 11. Visite des parents et tuteurs

L'équipe éducative invite et motive toujours les parents et tuteurs de visiter régulièrement leurs enfants au centre pour leur bien-être : un calendrier de visites hebdomadaires est établi pour faciliter la rencontre entre les familles et leurs enfants.

Ainsi au cours de l'année parmi les enfants résidents :

- ❖ 09 enfants ont reçu une seule visite ;
- ❖ 20 enfants ont reçu entre 2 à 5 visites ;
- ❖ 08 enfants ont reçu entre 6 et 10 visites.
- ❖ 10 enfants n'ont reçu aucune visite ;

Les parents sont informés de l'évolution de la santé et des difficultés liées à l'éducation des enfants et, dans la mesure du possible, ils sont impliqués dans la prise de décision les concernant puis ils participent à leur encadrement scolaire.





## 12. Ecoute des parents/tuteurs

Pour réussir sa mission de prise en charge des besoins des enfants, l'équipe éducative a mis à contribution les rencontres avec leurs parents ou tuteurs en s'entretenant avec eux.

Des parents et tuteurs ont le moral très bas par rapport à leur situation financière et familiale précaire à telle enseigne que certains abandonnent leurs enfants au centre sans leur rendre visite. Grâce au travail d'accompagnement psychosocial de l'équipe, certains parents ont pris conscience que les enfants ont besoin d'eux pour leur épanouissement. Ainsi, l'équipe a remonté le moral à :

- ❖ 41 parents/tuteurs dont les enfants sont au centre
- ❖ 59 parents/tuteurs pour les enfants déjà réinsérés
- ❖ 69 parents pour les cas à domicile
- ❖ L'équipe a aussi remonté le moral de 41 membres du personnel dont 25 femmes (mères et pères d'enfants, chargés des services, agents de sécurité etc.) qui s'occupent de tous les enfants du centre (ceci en plusieurs séances de recyclage et des séances d'écoute individuelle).
- ❖ Pour la réinsertion, l'équipe a préparé psychologiquement 18 parents.

## 13. Réinsertion familiale et suivi

La famille étant le lieu privilégié pour un développement harmonieux de l'enfant, il est indispensable que le séjour des enfants au centre soit temporaire ; la réinsertion de l'enfant dans son contexte familial d'origine, après une période de séjour ne dépassant si possible les trois ans, est donc toujours une des priorités du plan d'action du Centre.

Après la recherche des parents, établissement ou rétablissement des liens familiaux, évaluation du cadre familial/ social et préparation psychologique des enfants et parents, l'équipe de VDJ assure la réinsertion des enfants dans leur intérêt supérieur.

Après une période de protection et sécurisation au VDJ, les enfants qui ont retrouvé la joie et la tranquillité retournent en famille une fois que les conditions sont favorables.

Ainsi, cette année le centre a réinséré 05 enfants dont 01 fille.

Les réinsertions sont toujours préparées par plusieurs rencontres avec les membres des familles impliquées en vue d'évaluer les contextes éducatif, sanitaire, psychologique et financier des cadres d'accueil pour l'intérêt supérieur de l'enfant.

Chaque enfant réinséré bénéficie, au moment de son départ, d'un kit varié (alimentaire, vestimentaire, scolaire) et d'un accompagnement financier au cas dans lequel soit nécessaire pour soutenir la famille biologique.

Tous bénéficient d'un suivi sanitaire pour une période d'au moins six (06) mois.

Nos enfants réinsérés bénéficient des suivis réguliers. Le contact est gardé par des appels téléphoniques, des visites à domicile et ou des visites périodiques de l'enfant réinséré au centre permettant de contrôler et évaluer le contexte éducatif, sanitaire ou psychologique dans lequel l'enfant évolue.

La Direction peut décider d'octroyer à la famille de l'enfant une aide financière forfaitaire ou périodique, ainsi qu'alimentaire ou scolaire compte tenu des conditions financières de la famille.

Ainsi :

90 enfants dont 36 filles réinsérés ont bénéficié de 215 suivis de l'équipe éducative.

Ces différents suivis nous ont permis d'évaluer l'évolution des enfants réinsérés et de corriger les manquements (aussi bien du côté des parents que celui des enfants) qui tendent à remettre en cause la stabilité des enfants. Ces suivis nous permettent de poursuivre nos sensibilisations en milieu ouvert au profit des familles et enfants.

Les enfants réinsérés, leurs familles et leur entourage ont ainsi bénéficié de nos conseils et suggestions. Ceci a permis aux uns d'écouter les conseils des parents et aux autres de mieux encadrer, écouter et éduquer les enfants.

- 82 enfants et leurs familles ont reçu des aides financiers ;
- 36 enfants et leurs familles ont reçu des kits alimentaires ;
- 22 enfants ont reçu des kits scolaires ;





Pour 2 enfants déclarés abandonnés par le Tribunal des Mineurs, la procédure d'adoption internationale dirigée par le CNAET (Comité National pour l'Adoption de l'Enfant Togolais) à abouti à des bons résultats : l'attribution aux parents adoptifs a été finalisée et les enfants ont pu s'unir à leur famille adoptive, conformément et dans le respect des procédures prévues par l'Etat Togolais à cet effet.

Pour ces enfants adoptés, le suivi se fera par l'intermédiaire et sous le contrôle du CNAET, puisque, selon la loi, le centre n'est pas autorisé à garder le contact avec la famille adoptive.

Pour 1 autre enfant la procédure de déclaration d'abandon est en cours.



cas adoptés et reinsertés



## Annexe XVI: Liste des enfants réinsérés en 2022

### 14. Réinsertion Scolaire

Les enfants résidents et qui ont l'âge requis sont scolarisés. Ainsi 20 enfants dont 6 filles sont inscrits dans des différentes écoles et à des degrés divers :

- Jardin d'enfants, 7 enfants dont 03 filles
- Cours primaire, 10 élèves dont 02 filles
- Collège, 03 élèves dont 01 fille

Les enfants en bas de quatre (04) ans, au nombre de 31, ont bénéficié des cours adaptés à leur âge et assurés à l'intérieur du centre sous l'assistance d'une animatrice.



Le centre, soucieux de garder les acquis des enfants, organise régulièrement des séances de remise à niveau.

Comme résultats, tous les 20 enfants passent en classe supérieure ; donc 100 % de réussite sur le plan scolaire.

1 a obtenu son premier diplôme, le CEPD et de ce fait il monte en classe de 6<sup>ème</sup>.



## IV. AUTRES ACTIONS

### 1. CAS EN TRANSIT

- Le centre continue l'accueil des enfants en transit : enfants égarés, retrouvés dans les rues ou fugués : la plupart des cas sont réinsérés en famille après investigations du Service de l'Action Social, du Commissariat ou du centre même dans l'espace de quelques jours.
- Dans sa politique de prise en charge et soutien à l'enfance en difficulté et pour répondre à son objectif de désinstitutionnalisation progressive, le centre accueille surtout pour des périodes de brève durée des enfants suivis à domicile, en état de santé précaire. Dans ce contexte l'enfant est toujours accompagné et assisté par un membre de famille, habituellement la maman ou une tante.
- Dans sa politique d'accompagnement Vdj accueille aussi pour des périodes de brève durée, pendant les week-ends, les congés ou grandes vacances, certains enfants réinsérés surtout pour en assurer un meilleur suivi sur les plans scolaire, psychologique, scolaire.

L'année 2022 a donc enregistré 57 enfants en transit.



En annexe XVII: tableau des enfants en transit

### 2. LES INITIATIVES D'AUTONOMISATION DU CENTRE

Le centre mène des activités génératrices de revenus, pour s'autonomiser progressivement.

Le centre depuis 2021 a débuté une activité de ferme agropastorale, une boutique de vente d'articles divers et le stock de produits vivriers.

- Au niveau des **activités de la ferme agropastorale** : VDJ continue provisoirement la location des terres cultivables aux paysans en contrepartie d'une contribution de leurs récoltes. 05 contrats de location ont été signés en 2022; aux quatre hectares de terrain déjà disponibles, vdj a ajouté 5 autres hectares, qui seront de même loués en 2023 pour des activités agricoles ;
- Les pieds de tecks blancs ainsi que les arbres fruitiers



plantés en 2021 évoluent progressivement grâce aussi à l'arrosage assuré par le puits creusé en 2021 et par un forage réalisé en 2022 sur les sites par l'association AVIAT ;

- **Elevage** : l'activité d'élevage de poules hybrides et ordinaires, de faible rentabilité, à été remplacé par l'élevage des chèvres et moutons.
- **Stockage de produits vivriers** : le centre en 2022 a vendu une partie des produits stockés (Sorgho, sésame, etc.) et réservée une partie pour l'alimentation des enfants. Il a ensuite opté par le stockage de maïs et du soja qui seront revendus en 2023.
- **boutique Ve. Di.- Solidaire** : elle continue positivement ses activités avec la vente des produits divers de consommation ordinaire à des prix très accessibles ; à l'occasion des fêtes de Noël des ventes promotionnelles ont été organisées avec une bonne affluente de public qui a bien apprécié le service et la promotion offerts par la boutique. Parmi ses initiatives la boutique a débuté la production 'prêt à porter' des tenues pour femmes, hommes et enfants à des prix très abordables. L'organisation d'une sensibilisation de masse, au centre récréatif « MIVA MIA GBLEVI », en décembre 2022, a été l'occasion pour la présentation en défilé de « prêts à porter ».





## SERVICE D'ACCUEIL DANS LE CONTEXTE EDUCATIF ET SCOLAIRE (INTERNAT)

Le centre continue aussi à assurer à certains enfants, sur demande de leurs parents, un hébergement et un accompagnement éducatif au cours de l'année scolaire, dans un contexte favorable à leur réussite et à leur épanouissement personnel. Nous avons enregistré au total 12 cas à la rentrée scolaire 2022/ 2023.

Dans la plupart des cas, les enfants reçus en internat proviennent des contextes familiaux en difficulté. De ce fait l'accueil en internat représente pour eux une mesure de protection de leur intérêt supérieur.

En annexe XVIII: liste des enfants accueillis en internat à la rentrée scolaire 2022/2023.

### 4. ACTIVITES EN MILIEU SEMI-OUVERT ET OUVERT

#### A. Service d'accueil semi - résidentiel (garderie)

Le centre continue aussi ses services en milieu semi-ouvert (de 7h à 18h) pour d'autres enfants de 3 mois à 8 ans.

Ce service depuis quelques années offre aux parents travailleurs, souvent occupés ou absents pendant la journée pour des motivations de travail, une solution alternative et sûre au service "domestiques de maison" de petites filles, un cadre éducatif et pédagogique idéal pour le développement de l'enfant ainsi qu'un milieu protecteur contre les dangers de la rue.

Ce même service est assuré pour plusieurs enfants réinsérés ou suivi à domicile qui, après l'école, transitent par le centre avant de rentrer le soir dans leur maison (enfants journaliers). Le service est extrêmement important d'un côté pour un meilleur encadrement scolaire et éducatif de ces enfants et surtout pour les éloigner des dangers de la rue.

Au cours de l'année 2022 Vdj a accueilli 31 enfants journaliers.

#### B. Communication

- **Emissions Radiophoniques**

L'adhésion au projet PASPEV, arrivé à sa dernière année, a aussi permis de continuer l'animation mensuelle des émissions radiophoniques sur des thèmes variés mais toujours dans le cadre de la protection des enfants, très importantes pour sensibiliser la population locale ainsi que pour



assurer une plus grande visibilité du centre.

Par ces émissions, 12 au total, toujours animées par des personnes ressources externes et des membres du centre, nous estimons avoir sensibilisé 70% des populations d'Atakpamé qui connaissent davantage le centre, les conditions d'admission, sont sensibilisés sur leurs

rôle et responsabilité dans la prise en charge des enfants .

### **.Annexe XIX: tableau des émissions animées pendant l'année 2022**

#### **Sensibilisations de masse**

Toujours dans le cadre du projet PASPEV, VDJ a animé 04 sensibilisations communautaires : les 20/4; 25/5/2022 à Atakpamé et le 22/6/2022 à Gléi sur le thème: « Mission des centres d'accueil en matière de protection des enfants: cas du centre Village de la Joie ». A travers ces sensibilisations de masse, les populations connaissent le fonctionnement de VDJ et ses différents services offerts aux enfants. Les populations ont aussi compris qu'elles doivent apporter leur contribution pour l'évolution du centre. Une 4e sensibilisation a été réalisée le 07/12/2022 sur initiative propre de VDJ. :Thème: « la drogue, un danger pour les enfants ».



**Une sensibilisation**

- **Réseaux sociaux**

Dans une dynamique de plus grande visibilité, le centre a assuré une meilleure exploitation des réseaux sociaux par l'animation de la page facebook et du site web; la publication des articles et photos sur les activités effectuées au centre, permet au grand public national et international de mieux connaître la structure. VDJ met parmi ses prochaines priorités une croissante amélioration des modalités d'exploitation des réseaux sociaux pour une plus grande visibilité.



### C .Les cas suivis à domicile

Le centre, dans ses finalités de désinstitutionnalisation des enfants, a orienté sa politique de protection de l'enfance en faveur de la famille et a multiplié ses efforts et ses énergies pour privilégier les activités en milieu ouvert, surtout par l'accompagnement et le soutien à domicile d'un nombre considérable et toujours croissant d'enfants en situation de vulnérabilité.

La famille est le lieu idéal pour le développement équilibré de l'enfant et vdj se bat au quotidien pour que chaque enfant puisse être gardé dans sa famille d'origine ou pouvoir la retrouver après un bref séjour au centre: l'admission au centre est donc limitée aux cas vulnérables les plus graves et dont le séjour en famille pourrait être nuisible à leur santé ou évolution.

L'enregistrement d'un cas à domicile, est demandé par le service de l'Action Sociale ou par le chef du quartier ou par un membre du personnel ou par autre personne externe et est précédé par plusieurs rencontres avec la famille ainsi que des enquêtes de vérification sur le terrain.

L'assistance à domicile a normalement une durée limitée et déterminée selon le cas. Les enfants réinsérés sont aussi considérés comme des cas à domicile donc ils bénéficient de la même prestation.



L'accompagnement effectué est constitué de :

- un suivi sanitaire qui comporte une prise en charge des frais de santé en cas de maladie ;
- un suivi alimentaire pour les nourrissons qui consiste à fournir le lait de premier et deuxième âge pour une période déterminée.
- kits alimentaires et/ou Bons d'achats, fournitures scolaires scolaire et vestimentaire, accompagnement financier surtout pour ceux qui sont loin, appui psycho-social aux familles en difficultés.

Les enfants sont suivis à domicile et à l'école par les agents sociaux du centre VDJ.

La situation numérique de l'année 2022 se résume comme suit :

- ✓ Nombre total d'enquêtes sociales : **15**
- ✓ Nombre total de vérifications à domicile : **44**

- ✓ Nombre total de Suivis : **49**
- ✓ Nombre de nouveaux cas : **180**
- ✓ Nombre de cas reçus à l'infirmierie VDJ : **628**
- ✓ Nombre de Kits alimentaires distribués : **191**
- ✓ Nombre de bons d'achat remis : **246**
- ✓ Nombre de tenues vestimentaires remises : **35**
- ✓ Fournitures scolaires : **32**
- ✓ boites de lait pour nourrissons distribuées : **328**
- ✓ Appuis financiers : **76**
- ✓ Tous les enfants ont reçu un accompagnement psycho-social ;



En annexe XX: Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2022.



### D .Projet « ENTRAIDE CHR-VDJ »

le centre continue le projet de collaboration « **entraide CHR-VDJ** » dont la finalité est de contribuer à la réduction de la mortalité infantile par la prise en charge financière de ces enfants hospitalisés au Centre Régional Hospitalier d'Atakpamé dont les parents, démunis ou dépourvus de moyens financiers, sont dans l'impossibilité d'assurer la totalité des soins pour le rétablissement totale de leur(s) enfant(s)



Au cours de l'année le projet a assumé la prise en charge de 81

enfants ; parmi eux certains ont été hospitalisés a plusieurs reprises pour des rechutes de santé ; pour des autres l'hospitalisation a été assez longue pour la gravité de la maladie.

Plusieurs de ces enfants, une fois descendus de l'hôpital sont enregistrés comme cas à domicile et donc accompagnés par le centre au niveau sanitaire et alimentaire.



### E. Projet « Collecte de sang »

Toujours dans une dynamique de contribution à la réduction de la mortalité infantile, VdJ continue ses activités en collaboration avec le CHR-Atakpamé, aux cotés du CNTS (Centre National de Transfusion Sanguine) pour sensibiliser et motiver la population par des émissions, communiqués radios, des informations porte à porte, dans les églises, dans le quartier sur la nécessité du don volontaire pour combattre le fléaux du manque de sang qui provoque chaque année des centaines de morts des personnes et des enfants en particulier. A cet effet , lors de la collecte qui a eu lieu en mars 2022, Vdj a de nouveau mis à la disposition des donateurs des kits alimentaires à titre de motivation. La successive fermeture provisoire du poste de transfusion sanguine d'Atakpamé à empêché l'organisation d'ultérieures collectes de sang, pour lesquelles VdJ espère se relancer en 2023.





## F. Espace Récréatif « MIVA MIA GBLEVI »

Toujours dans une dynamique de prévention du phénomène des enfants de rue, le Vdj a eu la joie d'inaugurer le 30/03/2022 un espace récréatif, tout juste en face de la structure et dénommé « MIVA MIA GBLEVI »: la finalité de cet espace est d'offrir aux enfants du quartier et même de l'extérieur des occasions de jeux valides et contraires à ceux de la rue, dans un cadre protégé et organisé ainsi que permettre le brassage entre les enfants du centre et ceux de l'extérieur .

Plusieurs dispositifs de jeux pour enfants et jeunes ont été installés, ainsi qu'un terrain de basket et de volleyball. L'espace récréatif a permis aussi à l'équipe vdj l'organisation de moments de jeux à thème (Noël des enfants, Lundi de Pâques, Journée de l'enfant africain), l'organisation des séances de PLEIN AIR, des matchs de basket ainsi que des sensibilisations et défilés. Ouvert dans le weekend en temps scolaire et chaque après midi pendant les



grandes vacances, le centre constitue un lieu d'agrégation pour les enfants et les jeunes du quartier et surtout un espace de jeux sûr et protégé. L'espace permet aussi aux enfants de VdJ de rentrer au quotidien en contact avec les enfants de l'extérieur.







## G. Activités de "PLEIN AIR" et clubs d'enfants

VdJ continue aussi le projet PLEIN AIR, des activités récréatives à l'endroit des enfants du quartier en brassage avec les enfants du centre.

Multiplés séances de jeux, des cours de remédiation, de causeries éducatives et de vidéos partages, ainsi que des ateliers de fabrication de savon liquide ont été organisés en faveur des enfants cibles.

Ces activités ont eu comme cadre de réalisation le centre MIVA MIA GBLEVI (après son inauguration) du centre récréatif, et ont permis de :

- réjouir et égayer au moins 150 enfants d'âge compris entre 4 et 12 ans ;
- sensibiliser les enfants et leurs parents sur des thématiques variées ;
- initier les enfants à plusieurs activités pratiques ;
- favoriser le brassage des enfants de l'extérieur avec les enfants du centre pour Éviter la discrimination de ces derniers.

Sont Impliqué dans ces activités aussi les clubs d'enfants mis sur pied grâce au projet PASPEV .



## PROJET ABC -EDUCATION

Le 2022 a vu le démarrage d'un nouveau projet éducatif dont les bénéficiaires sont les enfants réinsérés ainsi que certains enfants suivis à domicile et en situation de précarité. L'objectif est d'accompagner ces enfants vulnérables, qui ont le niveau scolaire très faible, les inscrire dans des écoles primaires de meilleure qualité, pour obtenir des bases solides.

Le projet prévoit donc:

- l'inscription et le paiement de l'écolage en des écoles privées, la tenue scolaire, le 75% des fournitures scolaires (le 25% est à la charge des familles) ; l'achat des documents scolaires.



Les activités ont débuté par l'identification des enfants (surtout choisis parmi les cas à domicile et les réinsérés) en situation de précarité dont le niveau scolaire est faible dans les écoles publiques. Les enfants ont été inscrits dans de différentes écoles privées, à savoir EPL Paradis (Agbonou Campement), EPC Sacré-Cœur (Agbonou) et Complexe la Providence (Avete), Ecole Assokoto (pour malentendants, à Atakpamé). Les enfants sont



régulièrement suivis à l'école, grâce à la disponibilité d'un point focal et d'un coordinateur du projet qui gardent constamment les contacts avec les directeurs des écoles et les parents des enfants. Le travail scolaire des enfants est régulièrement vérifié et des cours de remédiation et remise à niveau sont organisés au quotidien.

En 2022 Le projet a inscrit **34** enfants à Paradis, **04** à Sacré-Cœur, **01** à Assokoto et **01** au collège « la Providence » d'Avète ; il prévoit sur les trois ans assurer la scolarité en des écoles de meilleures qualités pour 120 enfants en situation de précarité.





## V. EVALUATION DES ACTIVITES 2022

### A) RESULTATS ATTEINTS

1. Les travaux d'aménagement et constructions ont amélioré l'image du centre.
2. Tous les enfants de la structure ont bénéficié des soins sanitaire, alimentaire e scolaire. La présence à temps partiel d'un assistant médical a permis d'améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement sanitaire dans le centre.
3. L'adhésion au Projet PASPEV a été effective et continuelle tout au long de l'année.
4. Le dossier de demande d'agrément constitué et déposé grâce à l'aide du projet PASPEV a été suivi.
5. La Direction, Le socio-pédagogue, le personnel ont été recyclés grâce aux ateliers organisés par PASPEV.
6. La collaboration avec les autorités locales et administratives, les services de l'action sociale et le Tribunal des Mineurs évoluent sur des bonnes bases.
7. Le travail effectué par la structure a été positivement évalué par la DGPE et le Ministère de l'action sociale.
8. Le projet d'établissement du centre a été mis en application.
9. Les formations et recyclages du personnel ont continué grâce aux personnes ressources internes.
10. L'équipe d'encadrement de la structure a été outillé sur plusieurs thèmes relatifs à la protection des enfants.
11. La qualité des prestations en matière d'accompagnement psychosocial des enfants a été améliorée considérablement par la présence à plein temps d'un socio-pédagogue, d'un assistant social et d'un psychologue.
12. La quasi-totalité des enfants dispose du Projet de Vie Personnalisé (P.V.P.); les écoutes et observations se font avec régularité.
13. Les écoutes et les séances d'entretien psychologique ont permis de mettre les mineurs en confiance.
14. Deux enfants ont été adoptés.
15. Les activités culturelles, récréatives et pédagogiques ont permis à tous les mineurs de se défouler et de renforcer les liens entre eux et avec les encadreurs du centre.
16. Les enfants scolarisables ont été scolarisés, suivis et encadrés par les répétiteurs ; les enfants malentendants évoluent dans une école spécialisée.
17. Les visites des parents au centre ont permis le rétablissement ou la continuité des liens familiaux
18. Les parents des enfants sont régulièrement sensibilisés en vue de leur réinsertion future et les enfants réinsérés ont été suivis et assistés.
19. L'accompagnement comptable et fiscal avec le cabinet SYNEX de Lomé a été continu et une collaboration avec un professionnel de la législation du travail a été finalisée.
20. Les émissions radiophoniques pour la sensibilisation de la population sur des thèmes divers liés à la protection de l'enfant et pour une meilleure visibilité du centre ont été réalisées avec régularité.



21. La structure a augmenté sa visibilité sur le plan national et international, à travers les réseaux sociaux, des émissions radiophoniques, les sensibilisations de masse.
22. Des mesures alternatives au placement institutionnel ont été activées et programmées en collaboration avec le Tribunal des Mineurs.
23. Des nombreux dons ont permis d'aider l'évolution des activités de la structure.
24. Les AGR ont été renforcées pour une autonomisation progressive
25. L'AGR élevage a permis d'approvisionner partiellement en viandes saines l'alimentation des mineurs.
26. Le reboisement et le suivi des plants de la ferme agricole contribuent à une amélioration de l'environnement.
27. Une partie des bénéfices des AGR est destinée aux enfants de la structure.
28. Les volontaires internationaux s'intéressent davantage à la structure et sollicitent des séjours de bref et moyen durée pour apporter leur contribution au centre.
29. L'assistance au domicile en alternative au placement institutionnel a été privilégiée.
30. Les activités en milieu ouvert pour la prise en charges des cas à domicile, le renforcement des clubs d'enfants et activités diverses en faveurs des enfants vulnérables ont été privilégiées.
31. Le centre a contribué à la lutte contre la malnutrition des enfants grâce au projet « cas à domicile » qui a permis la distribution de multiples kits alimentaires aux enfants issus de familles démunies.
32. L'accueil des enfants a été limité au profit de l'accompagnement et suivi à domicile.
33. Les cas à domicile sont suivis avec régularité.
34. Le centre récréatif « MIVA MIA BLEVI » est opérationnel.
35. Les projets en milieu ouvert avec Les enfants du quartier rendent effectif le brassage entre les enfants du centre et les enfants de l'extérieur.
36. Le centre contribue à améliorer les conditions des enfants vulnérables par le Projet ABC -EDUCATION qui a permis d'inscrire 40 enfants à domicile n'ayant pas de base scolaire solide dans les écoles privées.
37. Le Centre a contribué à la lutte contre la mortalité infantine en appuyant le travail du poste CNTS par l'organisation d'une campagne de don de sang au CHR Atakpamé et grâce au projet « entraide CHR-VDJ », qui a permis la prise en charge de multiples enfants vulnérables en état grave de santé .

#### **B) FAIBLESSES ET DIFFICULTES**

1. L'irresponsabilité de certains parents qui sont retissant à la réinsertion ou sont introuvables ralentit le retour de certains enfants dans la famille d'origine .
2. La grande distance entre le centre VDJ et les milieux de réinsertion rend difficile un suivi régulier de certains enfants réinsérés.
3. Pour certains enfants réinsérés nous avons constaté un mauvais encadrement et entretien de la part de la famille.
4. Des retards sont toujours présents dans l'obtention des ordonnances de placement.
5. Pour certains enfants les visites des parents sont très rares ou absentes.
6. La structure est toujours très dépendante des bailleurs internationaux.

### **C) PERSPECTIVES D'AVENIR**

1. Consolider les acquis des activités et programmes du projet PASPEV.
2. Continuer la sensibilisation des parents des enfants en vue de leur réinsertion future.
3. Renforcer les A.G.R. en cours, pour une autonomisation progressive du centre.
4. Continuer la formation du personnel et de la Direction pour le renforcement des capacités.
5. Continuer le suivi du dossier d'agrément.
6. Continuer l'accompagnement avec le cabinet SYNEX de Lomé, et renforcer la collaboration avec le professionnel dans le domaine de la législation du travail.
7. Continuer les travaux de construction et aménagement et de réfection de la structure.
8. Continuer les demandes d'appuis techniques et financiers auprès des partenaires et rechercher des nouveaux partenaires.
9. Renforcer et développer les mesures et programmes pour une plus grande visibilité nationale et internationale du centre par une collaboration avec un service de communication.
10. Renforcer, en collaboration avec le Tribunal des mineurs, les mesures alternatives au placement institutionnel
11. Renforcer et développer l'accueil des volontaires internationaux.
12. Privilégier les activités en milieu ouvert par la prise en charge des cas à domicile, renforcement des clubs d'enfants, activités diverses en faveur des enfants du quartier.
13. Continuer les projets en milieu ouvert en cours en faveur des enfants vulnérables.
14. Continuer l'application des stratégies pour perpétuer à domicile les acquis du centre.
15. Sensibiliser les parents des cas à domicile sur des thèmes liés à la protection de l'enfant.
16. Consolider et renforcer les acquis du centre récréatif par l'organisation de multiples activités récréatives.
17. Finaliser les réflexions sur la lutte contre la mortalité infantile par la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement des cas malnutris, prématurés, drépanocytaires, en collaboration avec le service pédiatrique du CHR Régionale.

### **CONCLUSION**

En somme le rapport d'activités de 2022 exprime, mis à part quelques difficultés, une ascendance portant des exploits réalisés dans le cadre de la sécurité, de la prise en charge sanitaire, alimentaire et pédagogique des mineurs en détresse ou en situation de vulnérabilité. Eu égard au plan d'action 2022 dont les priorités et défis sont multiples et denses, la Direction, dans un travail synergique avec ses collaborateurs internes et externes a multiplié et renforcé ses activités en milieu ouvert et à continué à œuvrer, comme c'était le cas de 2021, pour la visibilité et la désinstitutionnalisation progressive du village de la Joie. En outre avec l'appui du cabinet SINEX de Lomé, la gestion administrative et comptable a connu un progrès notable.

« Ensemble pour le bien être de l'enfant ! » c'est plus qu'un slogan, c'est notre style de vie, notre objectif primaire, notre raison d'exister, conscients que si seul on va plus vite, ensemble on peut aller plus loin.

Nous exprimons notre reconnaissance au projet PASPEV-CREUSET TOGO, qui a fait de nous un centre désireux de grandir et d'aspirer à l'échelle de centre performant, à la DPAS d'Atakpamé pour sa collaboration franche et active, ainsi qu'à tous les partenaires et collaborateurs nationaux et internationaux dont les apports ont été moins négligeables dans la finalité d'aider le centre à mieux assurer la prise en charge holistique des enfants vulnérables.

C'est aussi l'occasion pour exprimer notre reconnaissance aux bienfaiteurs de toute sorte pour leur soutien puis engagement aux cotés du village de la Joie dans cette lutte au quotidien pour le bien être de l'enfance en détresse.

Nous sollicitons davantage l'appui pédagogique et financier de l'Etat Togolais pour que les grands défis en cours en faveur de la sécurité des enfants connaissent un succès, dans l'espoir que l'année 2023 nous conduise à obtenir notre agrément d'ouverture.

Fait à Atakpamé le 19/1/2023

La Directrice du Centre

Et coordinatrice des projets

SCAGLIONI Sr Elisabeth

Le Comité de Direction :

BAKERIGA Koumada

AKPO Assogba

AGBAO Moise





